

## Et l'homme dans tout cela...

Il ne faut pas oublier qu'il n'existe pas de patrimoine sans le travail de l'homme : patrimoine familial, culturel, artistique, intellectuel, génétique, immobilier, financier, mondial.

Présent à Patrimonia, j'ai comme d'habitude apprécié la quasi-totalité des interventions, notamment l'analyse de la crise des Subprimes (notation d'un emprunteur à hauts risques), par un éminent professeur d'université parisienne.

En revanche, j'ai été choqué d'entendre certains professionnels qui relativisaient en public la perte de cette crise (225 Milliards de Dollars, une paille !) ; un épiphénomène pour un autre... Un cynique soulignait qu'au moins aux Etats-Unis il avait été donné à des emprunteurs insolvable, une chance de s'en sortir, ce qui ne ce serait pas fait en France !

Un autre rajoutait que nous n'étions pas dans la situation du film « Le jour d'après » (Scénario Américain dans lequel la population des Etats Unis est obligée d'immigrer dans l'hémisphère sud à la suite d'une catastrophe climatique entraînant la glaciation du pays...)

Un comble suite à la gelée de certains fonds monétaires dynamiques cet été !

Je ne lui conseille pas de tenir une conférence de presse, devant les familles Américaines (1 à 3 Millions se retrouvant ruinées) en leur expliquant que « le jour d'après » la crise des Subprimes ne révélerait pas un lendemain difficile pour eux...

Des dirigeants de certains établissements de crédits peu scrupuleux avaient donc misé sur 3 types de gains :

1. Percevoir des intérêts évoluant de 1% à 17% voir 18% appliqués à des emprunteurs dont on ne pouvait douter de l'insolvabilité à court terme. Aux Etats-Unis ils sont appelés NINJA : no income (pas de revenus), no job (pas de travail), no asset (pas de patrimoine)...
2. Gagner une deuxième fois en réalisant une plus-value confortable dans le cas d'un scénario vertueux d'augmentation des prix, en espérant bien faire vendre les biens

immobiliers hypothéqués de ces pauvres emprunteurs.

3. Enfin ces mêmes établissements soucieux de se défaire de ces dettes « pourries » les ont apportées à des fonds communs de créances par voie de titrisation, dettes qui étant devenues titres, étaient achetées par des établissements souhaitant améliorer la rentabilité entre autre de leurs fonds monétaires.

Quelle aubaine pour le client final, personne morale ou personne physique qui enrichissait son banquier (importateur d'une dette « pourrie ») en étant ponctionné de commissions de gestion plus importantes que dans le cadre des monétaires traditionnels ! Nous connaissons la fin de l'histoire mais tout cela est la faute des agences de notation de fonds, affirment sans honte les protagonistes de cette crise....

La fin programmée de l'histoire, fabriquée par des apprentis sorciers, pire par des prédateurs sans état d'âme, a assombri l'été.

Elle surgit au moment même où les citoyens de la planète commençaient à oublier la crise des années 2000.

Lors d'une récente interview, Mr Greenspan, ancien président de la Fed, répondait à la question d'un journaliste : « N'avez-vous aucun regret ? » : « Si j'en ai un, quand j'étais en fonction, j'aurais dû pousser plus loin et plus fortement les règles de poursuites en justice et dicter par les autorités bancaires contre les fraudeurs, je veux parler de ceux qui font des présentations trompeuses des produits qu'ils vendent, c'est du vol, c'est un crime ! » (Allusion aux Subprimes).

Et il déclarait dans cette même interview : « Elles (les Institutions Financières) ont recherché des rendements toujours plus élevés, pour cela, elles se sont tournées vers des produits dérivés des Subprimes, qu'elles ont transféré de leurs bilans vers des sociétés hypothécaires, qui à leur tour alimentaient le boom des crédits à risques. Cela est intolérable car les grandes Institutions ont transféré ces produits dérivés en mentant sur leurs qualités. C'est un acte criminel au regard de la loi de notre pays ».

De même lors de Patrimonia, un des orateurs durant son exposé, a qualifié de « comparses », les différents acteurs de cette chaîne de distribution de prêts à hauts risques. Un synonyme de comparse est complice : « une personne qui a mis en péril par un délit ou une faute, personne qui aide quelqu'un d'autre à commettre un délit ».

Aujourd'hui quand on voit l'évolution importante de la réglementation instaurée dans notre profession, ce qui est une excellente chose pour la sécurité de nos clients, je pense que les gouvernements de nos démocraties devraient dans le cadre d'un « Grenelle de l'environnement financier international », édicter un code de bonne conduite assorti de sanctions exemplaires pour qu'une poignée de délinquants en col blanc, par leurs actes inconsidérés, ne ralentissent pas la croissance mondiale du patrimoine de l'homme (voir même, la mettre en péril temporairement), indispensable au progrès de l'humanité.

Je terminerai par une note plus humoristique.

J'avais cité à la rentrée 2006, mon ami Nicolas d'origine Normande comme moi ; « Tout le monde se fout de tout le monde ». Il a ajouté avec beaucoup d'humour récemment : « Quand est-ce qu'ils vont nous rendre notre argent !!! »

**Dominique Reveaux**